

Fonds cantonal d'art contemporain

Rapport d'activités 2025



Table des matières

1. Politique et stratégie	5
1.1 Le Nomade	5
1.2 Projet de réserves mutualisées avec le Mamco	5
1.3 Financement de l'art public	6
1.4 Fondation de Penthes	7
2. Nouvelles acquisitions	8
2.1 Achats	8
2.2 Dons	18
3. Art public	19
3.1 Réalisations et projets	19
3.2 Conservation	26
4. Soutien à la création	31
4.1 Aides à la production en art contemporain	31
4.2 Bourses pour les jeunes diplômé.e.s de la HEAD	31
4.3 Bourse pour un commissariat d'exposition	34
4.4 Atelier Berlin	34
5. Expositions	34
5.1 Exposition organisée par le FCAC	34
5.2 Exposition résultant de la bourse commissariat 2024	36
5.3 Prêts aux institutions	37
6. Publications	38
7. Conservation et fonctionnement	39
7.1 Encadrements - restaurations	39
7.2 Inventaire et photographies	39
7.3 Inventaire et collection en ligne	39
7.4 Prêts dans l'administration	41
7.5 Protection des Biens Culturels	41
8. Communication	42
8.1 Site Internet dédié au FCAC	42
8.2 Lettre d'information	43
8.3 Réseaux sociaux	43
8.4 Présence sur le Kunstbulletin	43

Introduction de la responsable du Fonds cantonal d'art contemporain

Durant l'année 2025, le Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) a poursuivi les missions qui sont les siennes en se concentrant sur les points forts suivants :

- l'avancement du projet du Nomade, espace d'exposition itinérant ;
- le lancement d'un projet de réserves mutualisées avec le Mamco ;
- le financement de l'art public lors de projets de grande envergure ;
- la collaboration avec le Département du Territoire sur le projet Écoles Cool City ;
- le renouvellement de la programmation du grand projet d'art public intitulé Mire pour les gares du Léman Express ;
- la poursuite du programme Neon Parallax, sur la plaine de Plainpalais, avec la production de deux nouvelles commandes ;
- une collaboration avec la Fondation pour Genève dans le cadre de leur cinquantième anniversaire pour la commande d'une sculpture qui sera offerte à la Ville et au canton ;
- une vaste campagne de repose de cartels pour l'art public ;
- la participation à la création de la Fondation de Penthes, pour développer un projet culturel fort sur le domaine de Penthes ;
- la modification du partenariat avec Halle Nord pour la présentation des bourses HEAD art visuel ;
- les réponses aux questions et attaques soulevées par la Pétition « Sauvons les œuvres lumineuses de Genève ».

Par ailleurs, en 2025, le FCAC a collaboré avec le service cantonal de la culture pour la mise en place et le suivi des nouveaux soutiens en lien avec la LPCCA, en particulier pour les institutions II.

Il a également participé à la mise en place d'un mandat d'étude sur les dispositifs de soutien en arts visuels financé par le canton et la Ville.

Enfin, il a pris part à l'élaboration d'un mandat conduit par la Ville de Genève, en collaboration avec le canton et les communes, libellé ainsi : « Étude sur les œuvres d'art dans l'espace public genevois sous l'angle du genre », mandat confié à la HEAD – Genève suite à un appel d'offres.



Rosalind Nashashibi, *Occupation of the Inner Life*, pellicule 16 mm numérisée, couleur, son, 8', loop.
Crédit photo : Serge Fruehauf

Cette oeuvre vidéo, commandée en 2025, est diffusée sur l'écran dans l'alcôve de la gare de Chêne-Bourg de février à décembre 2026.

Rappel

En 2025, l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS), auquel le FCAC était rattaché, a été dissout. Les trois services qui composaient l'office sont ainsi devenus indépendants. Depuis lors, le FCAC est directement rattaché au Secrétariat Général du département de la cohésion sociale.

La loi relative au Fonds cantonal d'art contemporain (LFCAC – C 3 09) du 7 mai 2010 est la base légale sur laquelle se fonde le fonctionnement du FCAC. Une commission officielle, dite commission consultative (CC) du FCAC, se réunit trois fois par an pour donner ses préavis sur les dossiers relatifs aux acquisitions et aux aides à la production. Elle est renouvelée à chaque législature.

Selon la loi, le FCAC est un fonds propre affecté (FPA) au bénéfice d'une attribution annuelle, dans la règle, de 1,5 million de francs, accordée sous réserve du budget voté par le Grand Conseil.

Afin de répondre aux buts qui lui sont fixés dans le texte de loi, les activités du FCAC s'articulent autour de 3 grands axes :

- la collection d'œuvres mobiles
- l'art
- le soutien à la création*

* Nota bene : l'équipe du FCAC gère, en plus des activités financées par son budget propre, des soutiens à la création dont le financement ne ressort pas de sa ligne budgétaire, mais de celle de la culture: une partie des aides à la production et l'attribution de l'atelier Berlin pour les 6 mois réservés aux plasticien.ne.s.

Ressources humaines

En termes de ressources humaines, l'équipe du FCAC s'est consolidée en 2025, avec l'obtention de 0,9 ETP supplémentaire, permettant de stabiliser une collaboratrice qui était précédemment mandataire et de renforcer la conservation en augmentant le taux de travail de deux collaboratrices, donnant la répartition suivante :

- une responsable à 80 %
- quatre collaboratrices scientifiques, dont une à 80%, deux à 70 % et deux à 50 %
- un régisseur à 50 %

Ces ressources humaines, 4,5 ETP au total, ne permettant toujours pas de mener à bien toutes les missions confiées au FCAC, il est fait recours à des mandataires (2 en 2025) pour effectuer des missions spécifiques, sur l'inventaire et pour l'art public.

En 2025, un poste d'auxiliaire à 80% a été mutualisé avec le service cantonal de la culture, réparti pour moitié à la culture et pour moitié au FCAC, pour de l'assistanat administratif.



Lou Masduraud, *Fontaine aux nymphes*, 2025, monolithe de tuf, biotope de bryophytes, marbre, système hydraulique.
Crédit photo : Serge Fruehauf

1. Politique et stratégie

1.1 Le Nomade

Conformément à la feuille de route 2023-2028 du Département de la cohésion sociale (DCS), le FCAC a travaillé à la création d'une structure mobile pour présenter des œuvres. Cette dernière accueillera des expositions réalisées à partir des collections du FCAC, et constituera un outil de la politique d'accès à la culture menée par le canton. L'objectif de ce projet est double :

- d'une part, encourager la participation culturelle du plus grand nombre ;
- d'autre part, valoriser et rendre accessibles les collections du FCAC (riches de plus de 3'550 numéros d'inventaire, mais sans lieu d'exposition dédié).

Il s'agit d'aller à la rencontre des personnes n'ayant que peu l'occasion ou pas la possibilité de visiter des espaces traditionnels d'exposition (tout-petits, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité ...). Le Nomade a également vocation à s'adresser largement au jeune public, via l'accueil de groupes scolaires.

Il s'agit de s'installer dans des communes suburbaines, mal desservies par les transports et/ou n'ayant pas d'infrastructure culturelle, ainsi que, prioritairement, dans des quartiers défavorisés. Le Nomade développera un rythme lent pour permettre de véritables contacts avec la population. Il est envisagé une itinérance dans deux à trois lieux par an, avec une installation de plusieurs semaines dans chacun, autour d'une exposition commune.

Enfin, les activités qui y seront proposées contribueront au soutien à la scène artistique, notamment par l'attribution de bourses de programmation et d'animation du dispositif, et par l'intervention d'artistes.

Le Nomade devra fournir les conditions de conservation et de sécurité indispensables aux collections, tout en offrant aux publics une découverte optimale d'œuvres et de pratiques artistiques. Après une étude approfondie des solutions testées par d'autres acteurs culturels, un container construit sur mesure est apparu comme la forme la plus appropriée pour une telle structure mobile.

Il a été déterminé que le financement de l'acquisition

du container se ferait via le crédit de programme sur la ligne des investissements du FCAC, qui permet de couvrir les quelque 470'000 francs de la commande.

Durant l'année 2025, le FCAC a collaboré avec la Centrale commune d'achats (CCA) et l'Office cantonal des Bâtiments (OCBA) pour finaliser l'élaboration du cahier des charges de l'appel d'offres selon la procédure des marchés publics.

Seuls deux prestataires ont répondu à cet appel et un seul à toutes les contraintes : Procar. C'est donc cette entreprise qui a remporté le marché. Le délai de livraison prévu est de 58 semaines à partir de la commande ferme qui n'a pas pu se faire sur 2025.

Parallèlement, le FCAC a engagé des discussions avec les communes de Meyrin et de Thônex, qui pourraient potentiellement être les premières à accueillir le dispositif.

Étant donné que la médiation sera externalisée, Le FCAC a travaillé à la rédaction d'un appel à projets afin de trouver un opérateur ou un groupement d'opérateurs pour :

- définir et mettre en place une programmation culturelle autour des expositions ;
- maximiser le nombre de bénéficiaires et garantir la diversité des publics accueillis ;
- concevoir les dispositifs de médiation humaine, écrite et digitale autour des expositions ;
- expérimenter de nouvelles formes d'implication des publics.

Les médiateur·rice·s seront le plus vraisemblablement choisis pour une durée de trois ans, et seront rémunérés sous la forme d'une subvention pluriannuelle.

1.2 Projet de réserves mutualisées avec le MAMCO

Le FCAC ne disposant pas d'espace dédié pour présenter les œuvres de la collection, il explore différentes pistes pour les rendre visibles au public.

Lionel Bovier, directeur du MAMCO, a entrepris des démarches pour poser les premiers jalons d'une réflexion sur la construction dans le quartier du

PAV d'un bâtiment sur le modèle du Schaulager de Bâle, qui combine le stockage et la visibilité de l'art contemporain.

Le FCAC soutient ce projet, dont il serait partie prenante en y hébergeant ses collections. Sa réalisation présenterait de multiples avantages (accès du public aux œuvres, conservation des collections, optimisation des ressources) et permettrait au canton de se positionner de manière forte et innovante dans le paysage muséal genevois.

Le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz a donné son accord pour aller de l'avant.

La première étape étant de trouver une parcelle susceptible d'accueillir ces réserves, contact a été pris avec la direction du PAV, qui a été très attentive et intéressée par le projet.

Le Département du Territoire va désigner des représentants-tes parmi ses collaborateurs-rices pour étudier avec le FCAC les possibilités foncières sur le PAV, ou ailleurs sur le canton.

La superficie estimée pour les besoins des deux collections, que pourraient rejoindre éventuellement des privés, ainsi que pour l'accueil des publics se situe entre 10'000 et 15'00 m².

1.3 Financement de l'art public

Cette question a occupé le FCAC durant l'année 2025.

Le département de la cohésion sociale (DCS) et le département du territoire (DT) réfléchissent en effet ensemble à de nouveaux modes de financement de l'art public, estimant que des sommes réservées à l'intégration d'art public devraient être insérées dans certains projets de loi d'investissement futurs.

Alimenté depuis ses débuts, en 1949, par un pourcentage sur les investissements des travaux publics, ce mode de financement du FCAC a été abandonné au moment de son rattachement au DIP en janvier 2006. Il bénéficie depuis lors d'une ligne budgétaire spécifique.

Dans la Loi relative au FCAC C 3 09 du 7 mai 2010 (dernières modifications au 23 avril 2025), il est dit, dans l'article concernant le financement, que le montant de l'attribution budgétaire annuelle pour ses

activités est inscrit au budget de la politique publique concernée. Le montant de l'attribution est dans la règle de 1 500 000 francs; il n'est accordé qu'à la condition et dans la mesure de l'autorisation de dépense octroyée par le Grand Conseil au Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget annuel.

Il n'y a plus eu depuis lors de modification dans le financement du FCAC et par conséquent dans celui de l'art public, qui est un de ses buts, mais pas le seul, et qui doit partager les 1 500 000 francs avec les autres missions du service (collection, soutiens, fonctionnement).

L'établissement d'un pourcentage artistique prédéterminé, tel que pratiqué par d'autres cantons et en France, n'apparaît pas comme la solution la plus adaptée, pour deux raisons: d'une part, cela obligerait à intégrer systématiquement des œuvres sans réfléchir en amont à la pertinence de leur présence; d'autre part, pour les projets de moindre envergure financière, la ligne budgétaire annuelle du Fonds cantonal d'art contemporain permet de les financer.

Les montants à investir pour l'art contemporain devraient donc plutôt être évalués au cas par cas et ce, de manière concertée entre les services du DT et du DCS, et au besoin avec les communes, en fonction de la nature et de l'ampleur des projets, sans fixer ni plafond, ni seuil budgétaire à l'avance. Cela permettrait de réfléchir dès le départ à l'intégration de l'art public et d'inscrire, cas échéant, les montants nécessaires dans les projets de loi de manière plus réaliste. Cette souplesse présente davantage d'agilité.

L'art dans l'espace public est bien plus qu'une simple décoration. C'est un moteur de développement social, culturel et économique qui enrichit la ville en la rendant plus dynamique, inclusive et inspirante.

En termes urbanistiques, l'art peut revitaliser des zones et les rendre plus accueillantes et plus sûres. L'intégration d'œuvres d'art peut en effet transformer des lieux négligés ou sous-utilisés en des espaces visuellement attrayants, rendant la ville plus agréable à vivre, car il en améliore l'esthétique.

Enfin, un patrimoine artistique public riche et diversifié peut constituer un atout touristique majeur. Les touristes sont attirés par des villes qui investissent

dans la culture et l'art, cherchant des expériences uniques et visuellement stimulantes. Cela peut avoir des retombées économiques significatives.

Le choix de financer des projets d'art public ambitieux dépasse donc très largement le cadre de la production d'une œuvre. C'est un choix éminemment politique, pour améliorer le cadre de vie de la population, rendre les citoyennes et citoyens fier·ère·s de leur quartier et de leurs équipements et pour démocratiser la culture.

Le Conseil d'Etat qui devait s'emparer de cette question l'a repoussée au printemps 2026.

1.4 Fondation de Penthes

Le FCAC, pour représenter la culture dans ce dossier, a rejoint le groupe de pilotage du Domaine de Penthes, à haute valeur patrimoniale, afin d'en proposer un projet de réaffectation.

Une étude de faisabilité, menée en 2023 pour l'intégration d'un centre Hodler au Domaine de Penthes recommande entre autres :

- de mettre à disposition de l'Institut Ferdinand Hodler (IFH) un lieu ouvert au public regroupant l'administration, des espaces d'exposition permanente et de médiation dans le Château de Penthes et son aile ouest ;
- de démolir le Pavillon Gallatin, sans intérêt patrimonial, et le remplacer par l'extension du nouveau Centre Hodler abritant des expositions temporaires et par une salle polyvalente (partagée par l'IFH, le restaurant et la commune de Pregny-Chambésy et ouverte à la Genève internationale), en reconstruisant sur l'existant pour mettre en valeur ce site exceptionnel avec vue sur le lac.

Un mandat d'études a été confié par l'office du patrimoine et des sites (OPS) et la commune de Pregny-Chambésy au bureau apaar en vue d'estimer les coûts pour les travaux liés à l'installation de l'Institut Ferdinand Hodler dans le château, le restaurant du Pavillon Besenval et le nouveau bâtiment des expositions temporaires, de l'Etat Civil dans le Pavillon Dufour et de la fondation ProSpecieRara dans l'Orangerie et ses serres. Cette estimation porte tant sur les questions architecturales

que paysagères du Domaine de Penthes.

Les résultats ont été présentés en mai 2025 par les mandataires au Groupe de pilotage.

Le montant total des investissements est estimé à 57 millions de francs, dont 13,6 mio pour le Château et 30,6 mio pour le nouveau bâtiment.

En parallèle au travail sur l'estimation des coûts d'investissement, une réflexion a été menée quant au mode de gouvernance. Pour assurer la cohérence de l'ensemble et pour mettre en œuvre de manière agile les différents lots, ainsi que pour faciliter la recherche de fonds pour le Musée d'expositions temporaires, le principe d'une fondation de droit privé s'est rapidement imposé.

Cette Fondation sera administrée par un Conseil de fondation composé de 9 à 11 membres, dont en permanence :

- Quatre (4) membres désignés par l'Etat de Genève, soit pour lui le Département chargé de la protection du patrimoine ;
- Deux (2) membres désignés par la Commune de Pregny-Chambésy ;
- Deux (2) membres désignés par la Fondation Ferdinand Hodler ;
- Un à trois (1 à 3) membres nommés par le Conseil de fondation, particulièrement qualifiés dans les domaines d'activité déployés par la Fondation, qui seront cooptés en veillant à respecter une diversité des profils.»

Le FCAC fera partie de ce Conseil de Fondation en la personne de sa responsable.

Par ailleurs, La Fondation Ferdinand Hodler est intéressée à collaborer avec le FCAC de manière à avoir un ancrage sur la scène genevoise

Ces collaborations pourront se déployer de trois façons :

- avant le chantier du Château, pour une première activation du lieu en 2027, en intérieur et en extérieur,
- une fois les travaux de rénovation du Château achevés, dans ses espaces rénovés,
- à plus long terme dans le nouveau bâtiment prévu pour des expositions temporaires.

2. Nouvelles acquisitions

Afin de mener à bien une politique d'acquisition articulée autour d'ensembles reflétant la diversité de la scène locale, constituée du travail des artistes genevois et nationaux confrontés à celui d'artistes internationaux grâce à la visibilité que lui donnent les expositions des musées, centres et espaces d'art, les acquisitions se font sur proposition des membres de la commission consultative ou des collaboratrices du FCAC. Les préavis de la commission sont soumis au conseiller d'Etat, à qui revient leur validation finale.

La collection est pensée comme la constitution d'un patrimoine qui témoigne de la vitalité de la scène de l'art contemporain à Genève, y compris des expositions.

Néanmoins, afin de ne pas passer à côté de démarches artistiques n'intégrant pas ou peu les réseaux de l'art contemporain (émergent·e·s, outsiders), il est important que les artistes puissent également solliciter le FCAC en envoyant des dossiers.

Ces dossiers sont examinés par l'équipe du FCAC, garante de la cohésion de la collection, qui sélectionne ceux qui seront discutés en séance, mais qui transmet également la liste de toutes les propositions reçues aux membres de la commission, qui peuvent ainsi, cas échéant, demander à en retenir d'autres.

2.1 Achats

Séance 1 - 19 février 2025



Delphine Coindet
Vide Poche, 2005
technique mixte
env. 300 x 450 x 150 cm
Crédit photo : FCAC



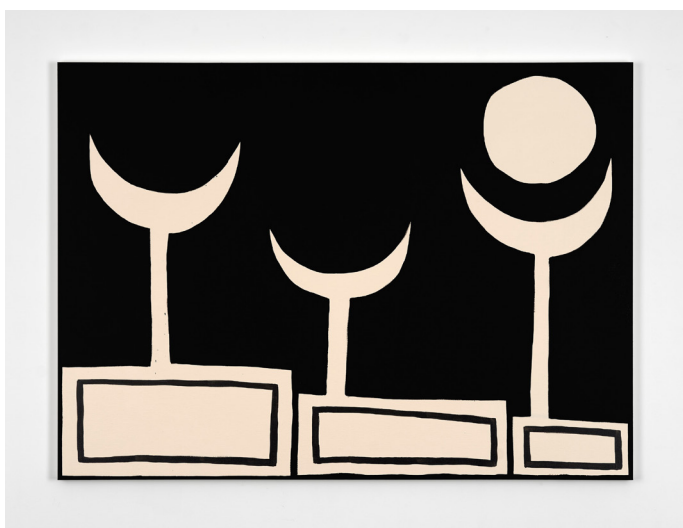
Sophie Conus
Attrape~Cœur, 2024
Série *Attrape~Cœurs*
céramique, système lumineux
env. 21 x 43 x 9 cm
Crédit photo : Guillaume Python



Philippe Decrauzat
Flag Wave Moiré Un Temps, 2024
Série *Flag Wave*
acrylique sur toile
112 x 127 cm
Crédit photo : Rebecca Fanuele



Stephen Felton
Howl, 2024
acrylique sur toile
160 x 220 cm
Crédit photo : Serge Frühauf



Stephen Felton
Listening, 2024
acrylique sur toile
160 x 220 cm
Crédit photo : Serge Frühauf



Gabriele Garavaglia

Eager, 2023

Série *Liftcore*

acier inoxydable, plexiglas,
système d'éclairage LED

248 x 100 x 14 cm

Crédit photo : Annik Wetter



Simone Holliger

Cross-pollinate, 2024

papier, colle, gomme laque, pigments et
encre acrylique

env. 142 x 85 x 65 cm

Crédit photo : Serge Hasenböhler



Valentin Merle

16 cercles (sporopollénine), 2024

pollen de cèdre sur toile, céramique, pollen de cèdre en poudre

env. 204 x 230 x 140 cm

Crédit photo : Valentin Merle



Suzanne Santoro

Blood Roses, 2004

Série *Blood Roses*

tempera sur papier

chaque élément: 23,5 x 32,5 cm

Crédit photo : Serge Frühauf



Laure Marville

Trois tentures de la série *Feux Follets*, 2024
linogravure, acrylique et couture sur tissu en coton
172,5 x 145,5 cm / 199 x 143 cm / 199 x 143 cm
Crédit photo : Serge Frühauf

Séance 2 - 13 mai 2024



Caroline Bachmann

DIX MATINS, 2024

lithographies deux couleurs sur papier Vélín BFK Rives 300 g/m2

chaque élément : 20 x 20 cm

objet : 21 x 21 x 2 cm

Crédit photo : Sandra Pointet



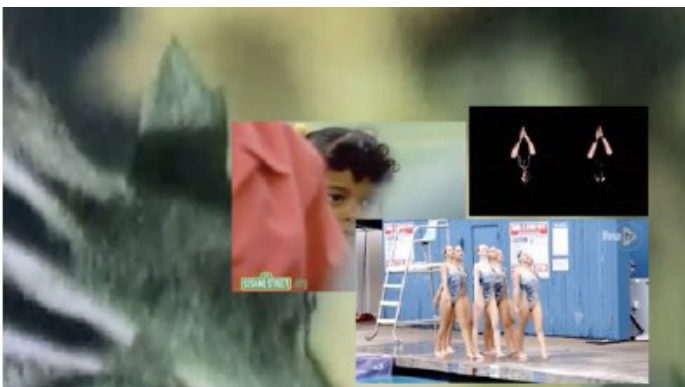
Yann Stéphane Bisso

Waves Patterns, 2025

huile sur toile

180 x 185 cm

Crédit photo : Serge Frühauf



Cindy Coutant

Oh Fat Baby, 2023

vidéo, image numérique et found footage, couleur, son, 14'11"

vidéo still



Ligia Dias

Sentiments, 2025

coton, plastique, polyester, acier inoxydable

env. 178 x 43 x 33 cm

déroulé : env. 260 x 43 x 33 cm

Crédit photo : Serge Frühauf



Chris Lovasoa Kauffmann

Average Headphone User, 2024

papier marouflé et acrylique sur toile

37 x 180 cm

Crédit photo : Julien Gremaud



Thomas Liu Le Lann

Les Puissants: Été 2023, 2023

vidéo HD, noir et blanc, son, 14'30", loop

vidéo still



IMediengruppe Bitnik

Ashley Madison Angels at Work in Geneva, 2016/2025

installation vidéo 5 canaux, image digitale, couleur, son, 8'59",
loop

Crédit photo : Otto Felber



Reto Pulfer

Agent Neurolino, 2022

teinture végétale sur tissu
env. 318 x 342 x 290 cm

Crédit photo : FCAC

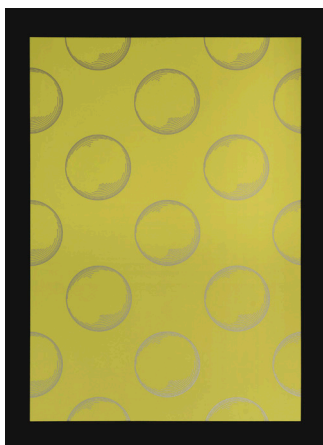


Davide-Christelle Sanvee

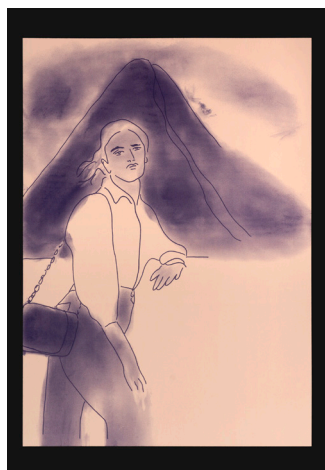
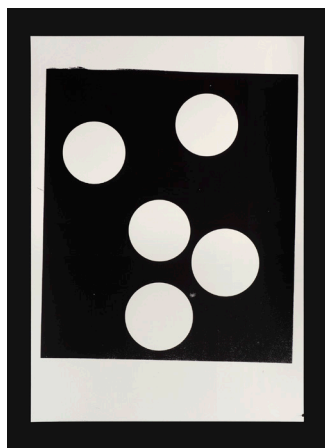
Ceux qui font face, 2022

plasticrète, polystyrène expansé,
coton, bois, tige métallique, moteur
env. 81 x 400 x 40 cm

Crédit photo : Greg Clément



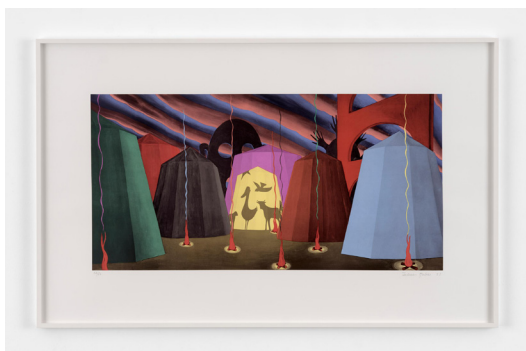
Portfolio collectif (posters inédits de John M Armleder, Fabienne Audéoud, Delphine Coindet, Koenraad Dedobbeleer, Mimosa Echard, Wade Guyton et Fiona Mackay (recto-verso))
La Salle de bains Fête ses vingt-cinq ans, 2024
portfolio de 7 sérigraphies sur papier
chaque élément: 59,4 x 42 cm
Crédit photo : La Salle de bains



Séance 3 - 14 octobre 2025



Thomas Huber
Die Bank, eine Wertvorstellung, 1992
colophon et portfolio en carton violet
feuille : 80 x 129 cm
objet : 90 x 138,5 x 2 cm
Crédit photo : FCAC



Séance 3 - 14 octobre 2025



Guillaume Dénervaud

Trailer Orbit, 2025

crayon, caséine et huile sur toile

200 x 130 cm

Crédit photo : FCAC

2.2 Dons

Lors de la séance 3, la commission a donné son accord de principe sur le don, par Daniel Grataloup, de diverses de ses œuvres de 1957 à aujourd'hui, dont l'acceptation officielle est reportée en 2026.



Daniel Grataloup

La Cité des Trois Ors, 2025

structure métallique, plastique et bois peints

93 x 100 x 56 cm

Crédit photo : Annick Wetter

3. Art public

3.1 Réalisations et projets

MIRE – diffusion d'images en mouvement dans les gares du Léman Express

Début 2020, le FCAC inaugurerait officiellement le projet Mire, lancé en décembre 2019 (cf. rapports d'activités précédents). Il s'agit du plus ambitieux programme d'art public jamais conduit par le Fonds depuis sa création, dans les cinq nouvelles gares du Léman Express (Lancy-Pont-Rouge, Lancy-Bachet, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives et Chêne-Bourg). Ce projet d'interventions artistiques, arrivé à la fin de son premier cycle d'existence, est reconduit pour une durée de 5 ans supplémentaires maximum dès 2025. La programmation continue d'être régulièrement renouvelée.

La volonté du comité artistique est d'une part de passer commande pour des œuvres réalisées

spécifiquement pour les gares à des artistes d'origines et de générations variées, qui travaillent dans des approches très différentes de l'image en mouvement (images numériques ou analogiques, dessins animés, etc.), et également de valoriser le riche patrimoine genevois en matière d'art vidéo, en rendant accessibles à un large public des œuvres des collections publiques. Le nouveau cycle permet également de mettre largement en valeur les plus de 40 œuvres commandées jusqu'à présent dans le cadre de Mire.

Au 2e semestre 2025, les commandes suivantes ont été passées (finalisation et lancement des œuvres sur les écrans début 2026) :

Malena Szlam

Earthwork

vidéo digitale 4K à partir de pellicule 16 mm numérisée pour 7 écrans, 3', couleur, sans son, loop

production : Fonds cantonal d'art contemporain

Crédit photo : Serge Frühauf

Œuvre en 7 séquences pour les hauts d'ascenseurs des gares



Rosalind Nashashibi

Occupation of the Inner Life

pellicule 16 mm numérisée, couleur, son, 8', loop

Crédit photo : Serge Frühauf

Œuvre pour l'alcôve de Chêne-Bourg





Yul Tomatala

Monorail

film monocanal, 20', couleur, sans son, loop
production : Fonds cantonal d'art contemporain
Crédit photo : Serge Frühauf

Œuvre pour Lancy-Pont-Rouge



Caroline Poggi & Jonathan Vinel

Si j'avais un bar, je l'appellerais The Blessing

vidéo numérique, couleur, son, 16'28", loop
production : Fonds cantonal d'art contemporain
Crédit photo : Serge Frühauf

Œuvre prévue pour Champel

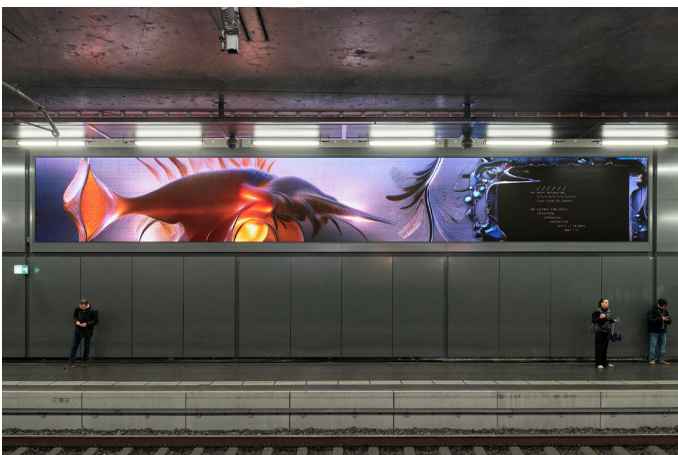


Agnieszka Polska

Prédiction

vidéo Full HD, noir/blanc, sans son, 150' par vidéo, loop
production : Fonds cantonal d'art contemporain
Crédit photo : Serge Frühauf

Œuvre pour les murs LED de Chêne-Bourg



Crosslucid

Tidal Transmissions : Navigation

vidéo construite avec système multi-agents, couleur, sans son, 8'28", loop
production : Fonds cantonal d'art contemporain
Crédit photo : Serge Frühauf

Œuvre pour Lancy-Bachet

Neon Parallax – nouvelles œuvres

Le jury, réuni le 4 novembre 2024, désignait comme lauréat·e·s les artistes Dora García (av. du Mail 2) et RM – Bianca Benenti Oriol et Marco Pezzotta (bd. Georges-Favon 39) pour la 6e phase du programme d'art public Neon Parallax.

Tout au long de l'année 2025, les artistes ont travaillé avec le FCAC et le FMAC – Fonds d'art contemporain de la Ville, avec l'aide d'un assistant à maîtrise d'ouvrage et d'architectes, pour affiner les détails de leurs propositions, trouver les options idéales de fabrication et de pose sur site avec l'entreprise de néonistes et assurer une réalisation et un chantier d'installation optimaux. Les œuvres sont allumées depuis décembre 2025 et leur inauguration officielle et publique se tiendra en janvier 2026.

Par ailleurs, les Fonds cantonal et municipal ont été convoqués et auditionnés en août 2025 par la Commission des monuments, de la nature et des sites, qui s'inquiétait de la pérennisation et d'une volonté de patrimonialisation de Neon Parallax. La Commission a pu être assurée de la nature semi-pérenne de ce programme, dont la politique de maintenance est flexible.

Par ailleurs, en septembre 2025, une pétition citoyenne intitulée « Sauvons les œuvres lumineuses de Genève : les Néons de Plainpalais et Pinta Cura aux Grottes » a été lancée. Son examen politique est en cours.

Mémorial de la Shoah

En août 2022, le FCAC a rejoint un groupe de travail préparant le concours d'une œuvre-mémorial qui verra le jour dans le parc de l'Ariana, à proximité de l'ONU, en mémoire de la Shoah et de ses millions de victimes. Ce projet a été initié par la CICAD et le Congrès juif mondial. Il est mis sur pied conjointement par ces deux institutions ainsi que par le FMAC et le FCAC, l'installation du futur mémorial étant prévue sur des terrains propriété de la Ville et du canton de Genève.

Courant 2025, une question juridique relative aux exigences de l'artiste choisi pour réaliser le mémorial aura occupé les parties prenantes. Le cadre contractuel de la convention liant les sponsors à la Ville et à l'Etat, ainsi que le calendrier de la réalisation du mémorial n'ont pas encore pu être établis.



Dora García
il y a un trou dans le réel., 2025
installation lumineuse
1.5 x 13.54 m
Avenue du Mail 2
Coproduction et copropriété FCAC et FMAC
Crédit photo : Serge Frühauf



RM (Bianca Benenti Oriol et Marco Pezzotta)
LIGNE-DE-LINGE, 2025
installation lumineuse
1.5 x 7.5 m
Avenue Georges-Favon 39
Coproduction et copropriété FCAC et FMAC
Crédit photo : Serge Frühauf

Thônex – œuvre de Lou Masduraud dans le parc Marcelly

Inaugurée le 6 mai 2025, la *Fontaine aux nymphes* de Lou Masduraud se couvre depuis lors petit à petit de mousses et de végétaux minuscules, comme prévu par l'artiste. Après quelques réglages, son fonctionnement est fidèle aux plans de l'artiste et l'eau s'écoule par intermittence sur les bouches en marbre et le monolithe de tuf avec matières organiques constituant cette œuvre.

Deux moments de médiation artistique pensés par Lou Masduraud pour ce projet ont par ailleurs eu lieu en septembre, puis en octobre 2025. Ils ont permis des rencontres entre la population thônésienne et l'artiste Hunter Longe, ainsi qu'un duo de bryologues (biologistes spécialistes des mousses).

Les résultats probants des deux récentes collaborations du FCAC et de la commune de Thônex donneront d'ailleurs lieu à un nouveau concours en 2026, pour intégrer une œuvre d'art aux alentours de la Salle des fêtes de Thônex, entièrement réaménagés.



Lou Masduraud

Fontaine aux nymphes, 2025

monolithe de tuf, biotope de bryophytes, marbre, système hydraulique

env. 140 x 60 x 40 cm

Crédit photo : Serge Frühauf

Projet Écoles Cool City

Courant 2025, plusieurs rendez-vous ont eu lieu entre offices du DT (OU, OCBA, OCAN), le DIP et le FCAC, dans la perspective du Projet de loi « Écoles Cool City », qui devrait ouvrir un crédit d'étude et d'investissement de plus de 27 millions de francs pour la requalification des préaux des écoles secondaires cantonales. L'OU et le FCAC souhaitent qu'un vrai programme d'art public soit intégré à ces vastes travaux dès leur amorce, au vu de l'ampleur des changements. Les transformations des alentours d'établissements scolaires aujourd'hui inadaptés (chaleur, béton, végétation inexistante, etc.) sont impératives et la présence d'art contemporain devrait faire partie de cette démarche.

En avril 2025, la DELTE (délégation du conseil d'Etat) a validé le principe du programme d'art public intégré au projet de loi. Le FCAC a développé un cahier méthodologique, ainsi qu'une projection de budget y relatifs, discutés entre les différentes parties prenantes.

Étant donné les négociations en cours au sein du DT concernant ce projet de loi, « Écoles cool city » n'est pas concrétisé fin 2025, et reste en attente. Cela étant, grâce à cette démarche, contact officiel a été pris entre les magistrats du DCS et du DT pour pérenniser l'intégration de programmes artistiques dans les grands projets d'investissement et d'aménagement et les projets de loi qui les accompagnent.

Pose des totems de médiation à Bernex / Beautiful Bridge de Lang/Baumann

En février 2025, deux totems de médiation dessinés par Roxana Voinea, designer indépendante, ont été fixés à proximité de *Beautiful Bridge*, œuvre de Lang/Baumann sise à Bernex et faisant partie du programme art&tram. Cette action permet de visualiser l'œuvre tout en informant sur le projet.



Deux totems ont été installés respectivement en face de l'arrêt de tram P+R Bernex ainsi qu'à l'entrée du parc les Molliers.
Crédit photo : Roxana Voinea

Projet : Étude sur la question du genre et ses représentations par les œuvres d'art dans l'espace public

Depuis l'automne 2024, le FCAC participe à un groupe réévaluant les sculptures et installations artistiques placées dans l'espace public genevois. Initié par la Ville de Genève, ce projet d'étude des œuvres situées dans l'espace public sous l'angle des questions de genre, d'égalité et d'inclusion, s'inscrit dans la volonté de poser un regard actualisé sur son héritage culturel. L'initiative s'inscrit également dans le cadre du plan d'action municipal « Objectif zéro sexisme dans ma ville », coordonné par le Service Agenda 21-Ville durable ainsi que des réflexions du plan d'action « Monuments et héritage raciste dans l'espace public ». Elle fait encore suite à une série d'interpellations reçues ces dernières années par les communes, de la part de personnes de la société civile ou d'associations, à propos de sculptures dérangeantes en termes de représentations, notamment des corps féminins, dans l'espace public. En tant qu'institution locale concernée par les mêmes enjeux, le Fonds cantonal d'art contemporain fait partie du groupe de travail et participe aux discussions et au financement du mandat d'étude lancé dans ce cadre courant 2025.



Max Weber
Sans titre, 1975
bronze
107 x 66 x 66 cm
Crédit photo: Serge Frühauf

Le mandat a été attribué, suite à un processus d'appel d'offres, à un groupe de recherche interdisciplinaire piloté par la HEAD – Haute école d'art et de design et les professeures Nadia Radwan et Federica Martini, avec comme objectifs de promouvoir une vision mixte et égalitaire de l'héritage culturel et tendre vers un espace public exempt de discriminations liées au genre ; d'analyser les œuvres des collections publiques et autres présences artistiques dans l'espace public genevois sous l'angle du genre, et comme finalité de réaliser une comparaison de la situation genevoise, au regard d'études ou d'actions existantes, avec le reste de la Suisse et d'autres pays. Sur la base des constats posés, l'équipe de recherche formulera des recommandations et propositions de pistes d'action à mettre en œuvre par les collectivités publiques.



Giulia Essayad
Bluebot, 2021
vidéo numérique, couleur, son, 9'10", loop
Crédit photo: l'artiste

Diffusée sur l'écran situé dans l'alcôve sur le quai de la gare de Chêne-Bourg entre novembre 2021 et juin 2022.

Fondation pour Genève

En novembre 2024, la Fondation pour Genève adressait des courriers au Conseil d'Etat et au Conseil administratif de Genève pour leur annoncer sa volonté d'offrir à la population genevoise une œuvre d'art illustrant l'Esprit de Genève afin de marquer son cinquantième anniversaire en 2026.

Le canton et la Ville se sont positionnés positivement par rapport à cette proposition et ont renvoyé la Fondation auprès du FCAC et du FMAC (Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève) pour avancer dans l'élaboration du projet.

En 2025, les deux fonds d'art contemporain ont donc été associés à un groupe de travail, avec le directeur de la Fondation pour Genève, Fabrice Eggly, une représentante du conseil de Fondation, Charlotte de Senarclens, la mandataire pour la partie artistique, Loa Haagen Pictet, ainsi que les différents services municipaux impliqués, afin de définir un emplacement et de choisir un·e artiste.

La volonté de la Fondation était de commander l'œuvre à un·e artiste genevois·e de renommée internationale.

Le groupe de travail a permis de déterminer des emplacements possibles sur le Quai Gustave Ador.

Le choix de la Fondation s'est porté sur l'artiste Sylvie Fleury.

Une fois l'œuvre réalisée, elle fera l'objet d'un don et entrera conjointement dans les collections du FCAC et du FMAC.

Couche "Art dans l'espace public" sur le SITG

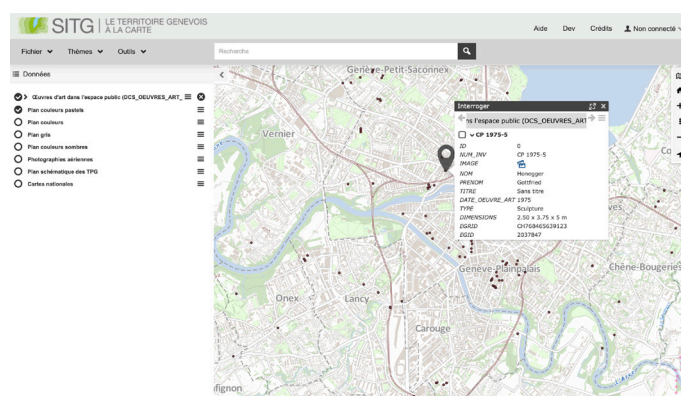
À l'automne 2024, le FCAC a pris contact avec les collaborateurs du DT afin d'intégrer au SITG – le Système d'information du territoire à Genève, contenant des informations précieuses et multiples concernant le canton – une couche distincte pour géolocaliser et indiquer la présence d'œuvres d'art appartenant au FCAC intégrées aux espaces publics intérieurs et extérieurs.

Courant 2025, cette initiative a pu aboutir, grâce à une excellente collaboration avec le DT. La couche des œuvres d'art public est à présent accessible à toute personne intéressée, par le biais de deux liens différents (ayant les mêmes contenus, mais pas le même design) :

Lien « user-friendly » : [ICI](#)

Lien « usage professionnel » : [ICI](#)

À terme, le FCAC souhaiterait intégrer les emplacements de toutes les collections communales à cette couche d'information cartographiée, de manière à visibiliser et à protéger les œuvres faisant partie du bien commun.



Vue de la carte à usage professionnel; lorsqu'un point rouge est sélectionné, une vignette apparaît et expose les informations relatives à l'œuvre. Une photographie de l'œuvre s'affiche lorsque l'on clique sur l'icône y relative. © SITG

3.2 Conservation

Restaurations

HUG – Maternité

Bienvenue sur la Terre, œuvre de Marie Velardi installée de manière pérenne en 2015 dans l'espace d'accueil de la Maternité des Hôpitaux universitaires de Genève, a été renouvelée techniquement. Les écrans le constituant et l'ordinateur ont été remplacés par de nouveaux modèles afin d'enrayer les pannes à répétition que l'œuvre subissait depuis quelques années. La menuiserie a été adaptée à la nouvelle taille de l'écran. Pour assurer une cohérence visuelle avec les souhaits de Marie Velardi, une nouvelle typographie dessinée par l'artiste est en cours de réalisation en 2025, et sera mise en place en 2026.



Marie Velardi
Bienvenue sur la Terre, 2015
installation lumineuse
env. 2.5 x 3.3 m
Crédit photo : Serge Frühauf

École primaire de Confignon

Le Jeu du Feuillu de Marie Jacqueline Marino, réalisé en 1957, a pris place dans les locaux de l'Institut Jaques-Dalcroze la même année. La fresque a été transférée sur toile par le procédé technique du strappo puis déplacée à l'école primaire de Confignon en 1989. Le récolement de l'année 2024 a mis en exergue l'urgence de protéger et de restaurer l'œuvre. L'atelier AnD a été mandaté afin de consolider, rabaisser et combler les lacunes de la fresque. Les zones concernées ont ensuite été

retouchées. Cette restauration reste cependant partielle ; une intervention plus approfondie doit être étudiée. Un écarteur métallique a été installé en début d'année 2025 afin d'empêcher tout contact direct entre les utilisateur·ice·s de l'établissement et la fresque.



Marie Jacqueline Marino
détails de la fresque *Le Jeu du Feuillu*, 1975
Crédit photo : Roxana Voinea

Œuvres métalliques

Suite au récolement de la collection d'art public mené durant l'année 2024, il a été décidé d'ouvrir une campagne de restauration des œuvres d'art métalliques. L'entreprise Metaloid SA a été mandatée afin de remettre en état les cinq œuvres métalliques suivantes :

- **Manuel Torres**, *Sans titre*, 1975, acier inoxydable, installée dans les jardins de l'HEPIA – Lullier en 1975;

- **Heinrich Richard Reimann**, *In Out*, 1981, métal thermolaqué, installée sur le site de l'actuelle Résidence la Combe EPI en 1981 ;

- **Pierre Siebold**, *Sphinx*, 1982, métal peint, installée dans la cour du Collège des Colombières en 1982 ;

- **Hans-Rudolf Huber**, *Printemps*, 1984, technique mixte, ensemble composé initialement de onze éléments disposés à l'intérieur et autour du bâtiment de l'ECG Henri-Dunant en 1984.

La restauration portait sur trois éléments métalliques et un élément en bois peint ;

- **Manuel Torres**, *Miroir lunaire*, 1991, fontaine, acier inoxydable, granit rose, système hydraulique, installée sur l'esplanade du CECG Madame de Staël en 1991.

Le socle de l'œuvre a été restauré en janvier 2025 par l'entreprise DC Santos aux frais de l'OCBA. La restauration de la partie métallique a été menée début 2026 par Metaloid.

Globalement, il s'agissait de nettoyer toutes les œuvres et de repeindre celles qui le nécessitaient.

Ainsi, la sculpture de Manuel Torres à l'HEPIA Lullier a été nettoyée de ses graffitis puis brossée. Certaines parties du socle ayant reçu un choc ont été traitées à l'aide d'un produit matifiant afin de rehausser visuellement l'impact. Cette sculpture a, par la suite, reçu un traitement à base de silicone afin d'empêcher l'adhésion de tout type de peinture sur sa surface.

Les sculptures de Hans-Rudolf Huber et de Pierre Siebold, respectivement à l'ECG Henri-Dunant et au CO Colombières, ont été nettoyées puis microbillées. Elles ont ensuite reçu l'application d'un

fond antirouille avant d'être repeintes de leur couleur initiale. Une couche d'anti-graffiti a également été appliquée sur ces deux œuvres. L'élément en bois de l'œuvre d'Huber a été recouverte d'une peinture aimantée pour faciliter l'affichage de documents sur sa surface. Finalement, l'œuvre de Heinrich Richard Reimann à la Résidence la Combe a aussi été nettoyée et microbillée ; un fond d'antirouille a été appliqué sur sa surface avant d'être repeinte aux couleurs initiales.



Manuel Torres
Sans titre, 1975,
acier inoxydable
Ø env. 2.5 x 0.5 m
Crédit photo : Roxana Voinea



Hans-Rudolf Huber
Printemps, 1984, technique mixte
 dimensions variables
 Crédit photo : Roxana Voinea



Pierre Siebold
Sphinx, 1982, métal peint
 env. 2.8 x 2.5 x 1 m
 Crédit photo : Roxana Voinea



Heinrich Richard Reimann
In Out, 1981, métal thermolaqué
3 x 4.5 x 5.5 m
Crédit photo : Roxana Voinea

Oeuvres céramiques

La collection d'art public du Fonds cantonal possède un certain nombre de céramiques murales dont l'état requiert une intervention. Un bilan sanitaire a été commandé à la restauratrice Hortense de Corneillan afin d'établir un constat d'état pour dix ensembles monumentaux en céramique. Le constat vise l'établissement d'un bilan global de conservation ainsi qu'une liste de priorités d'interventions. Ces ensembles ont été conçus avant 1991 et installés dans l'espace public à l'extérieur ; il est donc nécessaire d'établir un diagnostic amiante avant toute restauration. Le bilan sanitaire a été commandé en 2025 et rendu au début de l'année 2026.



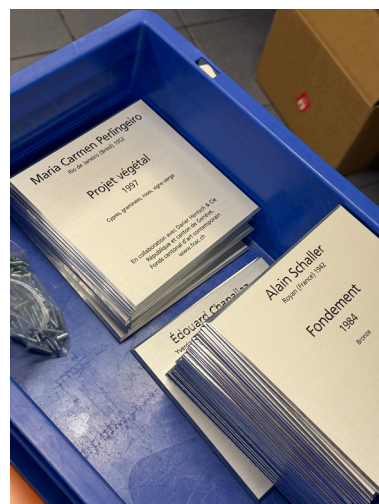
Aldo Guarnera
Sans titre, 1990,
céramique murale
env. 650 m²
Crédit photo : Serge Frühauf



Silvie Defraoui
Sans titre, 1970,
grès émaillé
env. 30 m²
Crédit photo : Serge Frühauf

Cartels

Le Fonds cantonal a souhaité remédier à l'absence de nombreux cartels d'identification pour les œuvres de sa collection d'art public. En 2025, les processus de production et de pose des cartels ont été entamés. Au total, 120 cartels ont été conçus par l'équipe du Fonds cantonal et produits par l'entreprise Gravoplaques. Parallèlement, un ensemble de sept plaques de médiation de format A4 a été pensé pour certains établissements qui abritent des œuvres de la collection nécessitant un explicatif plus détaillé. La prise de contact avec les différents services de l'État – OCBA, OPS, etc. – ainsi qu'avec les établissements concernés, afin d'installer les supports de médiation, a débuté durant le dernier tiers de l'année 2025.



*Production des cartels
métalliques.*
Crédit photo : Roxana
Voinea

4. Soutien à la création

Dans le cadre de la LPCCA (Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique), entrée en vigueur le 1er janvier 2024, de nouveaux montants sont affectés à la culture.

Pour le domaine de l'art contemporain, le budget dévolu aux aides à la production est augmenté de 40'000 francs dès 2025.

D'autre part, à partir de 2025, il n'y a plus de différenciation entre aide à la production vidéo et aide à la production en art contemporain comme les années précédentes. Les montants disponibles sont donc : les 90'000 francs de l'aide à la production en art contemporain, plus les 108'600 francs anciennement affectés uniquement à la vidéo et aux arts numériques, plus les 40'000 francs supplémentaires, ce qui monte le budget des aides à la production à 238'600 francs par année.

L'objectif visé avec ces nouveaux montants n'est pas forcément de soutenir plus, mais surtout de soutenir mieux, en cessant de couper systématiquement dans les soutiens demandés.

4.1 Aides à la production en art contemporain

Les aides à la production en art contemporain sont apportées sur préavis de la commission consultative du FCAC, validées par le conseiller d'État.

Ces aides s'adressent prioritairement aux artistes genevois·e·s ou résidant légalement dans le canton, en vue d'une exposition, localisée sur le ou hors du canton de Genève. Elles peuvent également être attribuées aux structures genevoises sans but lucratif, produisant le travail d'artistes genevois·e·s, confédéré·e·s ou étrangers·ère·s.

En 2025, l'aide à la production en art contemporain a permis de soutenir **44 projets** de production d'œuvres pour des expositions à Genève, Milan, Neuchâtel, Athènes, Bienne, Sion, Paris, Locarno, Bangkok, Lugano, Lausanne, Venise, Palerme et Zurich.

Ces soutiens ont permis d'aider : Rudy Decelière, Vincent Grange, Delphine Reist, Laurent Faulon, Maëlle Gross, Denis Savary, Vincent Barras, Yul Tomatala, Elisa Larvego, Monika Emmanuelle Kazi, Marion Tampon-Lajarriette, Niels Hung, Marilou Bal, Thomas Hirschhorn, Angeles Rodriguez, Valeska Romero Curiqueo, Marie Losier, Shahryar Nashat,

Sabrina Fernandez Casas, Vicente Lesser Gutierrez, Jonathan Vidal, Mai-Thu Perret, Camille Dumond, Sandy Avignon, Alan Schmalz, Massao Mascaro, Théa Giglio, Lauren Huret, Camille Kaiser, Sonia Kacem, Jessy Razafimandimby, Clara Roumégoux, Nearest Pond, Nicolas Ponce, Séverin Guelpa, Nicolas Cilins, Rita Hajj, Rosa Brux et Yoon-Sun Park; ainsi que les expositions collectives : *Platform 25* (CAN, Neuchâtel), *Joyfully waiting 2025* (plateforme d'œuvres sonores), *RITA 2025* (Ancienne tannerie à Turbigo, Milan), série d'expositions *Please Trust Me* (Espace Le Trou, Grand-Lancy), programmation 2025-2026 (Zabriskie Point, Genève) et *Side Quest for the Real – Art, jeu & société* (Le Commun, Genève).

4.2 Bourses pour les jeunes diplômé.e.s de la HEAD

Ces bourses, d'un montant total de 60 000 CHF, sont attribuées par deux jurys distincts, l'un pour les arts visuels, l'autre pour le design, avec une répartition égale entre les deux domaines. Elles sont destinées exclusivement aux diplômé·e·s de la HEAD – Genève ayant obtenu leur diplôme dans l'année académique précédant le concours, avec pour objectif de soutenir la réalisation d'une recherche personnelle et le démarrage d'un projet professionnel. La sélection se fait sur la base de dossiers qui exposent et argumentent les intentions des jeunes artistes et designers.

Depuis 2009, les bourses se prolongent par la présentation des travaux dont elles ont permis et soutenu la réalisation, à travers leur exposition et par des textes critiques rédigés par des professionnel·le·s.

Concours 2025

Lauréat·e·s Arts visuels

- Chaolin Li, master TRANS – Pratiques artistiques socialement engagées
- Julien Fournival, master en Arts visuels, Work. Master – Pratiques artistiques contemporaines
- Théa Giglio, Master en Arts visuels, Work.Master – Pratiques artistiques contemporaines

Lauréat·e·s Design

- Hanieh Rashid, master media design
- Léanne Claude, master mode et accessoires
- Victoria Jospin, master espace et communication

Expositions des Bourses déliées des lauréat·e·s 2024

Les expositions des travaux réalisés par les jeunes artistes et designers lauréat·e·s sont distinctes selon leurs domaines.

Les trois lauréat·e·s arts visuels 2024 ont été présent·e·s à Halle Nord, du 24 janvier au 15 février 2025.

Il s'agissait d'Alexandra Salem, de Rémy Ugarte et de Yul Tomatala. Participant de manière active à l'accrochage, avec l'aide d'Elise Lammer, directrice du lieu, les artistes se sont saisi·e·s ensemble de l'espace d'exposition pour proposer une mise en scène parlante et dynamique de leurs travaux respectifs.



Vues de l'exposition à Halle Nord
Crédit photo : Thomas Maisonnasse

Les lauréat·e·s du domaine design ont été présent·e·s dans le cadre des Design Heads, création de demain, salon off d'Art Genève dédié au Design, qui s'est tenu au Cube de la HEAD, du 30 janvier au 2 février 2025.

Il s'agissait de Roberta Faust, Vincent Grange et Marileni Vourtsi.



Photos de l'exposition aux Design Heads
Crédit photo : HEAD Raphaëlle Mueller

Publication de textes sur Internet

Depuis 2021, le FCAC, en partenariat avec la HEAD, a abandonné les anciennes publications papier au profit d'une diffusion numérique d'un texte pour chacun·e des lauréat·e·s, écrit par un·e professionnel·le (historien·ne de l'art, critique d'art, curateur·trice, etc.) et traduit en anglais. Le coût de ces textes est partagé entre le FCAC et la HEAD.

Les textes suivants ont ainsi été rédigés et diffusés à l'occasion de l'exposition des Bourses déliées présentées en 2025 :

- Elise Lammer, *Alexandra Sheherazade Salem, untangling the knots (a tribute to domestic warriors)*
- Sylvain Menetrey, *Remy Ugarte, Les yeux verre*
- Gianmaria Andreetta, *Yul Tomatala, Documentaire : la profession impossible*
- Scott Longfellow, *Roberta Faust*
- Damien Delille, *Vincent Grange, Au-delà de l'arc-en-ciel. Un lieu pour Dorothy*
- Corinne Charles, *Marileni Vourtsi*



4.3 Bourse pour un commissariat d'exposition

Cette bourse, créée en 2013, puis suspendue, a été reprise en 2019, grâce à la mise en ligne de l'inventaire et est remise une fois par an. Elle est destinée aux commissaires d'exposition indépendant-e-s qui, à titre individuel ou en association, proposent un point de vue singulier sur la collection d'œuvres du FCAC. Aucune contrainte n'est imposée quant au format de l'accrochage. L'objectif est de diffuser et de valoriser la collection du Fonds cantonal, tout en soutenant les curateurs et curatrices d'exposition.

Des œuvres d'autres collections peuvent venir étoffer les propositions. Afin de diffuser la collection sur tout le territoire du canton, des partenariats sont mis en place avec les communes genevoises qui disposent d'espaces d'exposition.

En 2022, le mode d'engagement des commissaires a été modifié. Il s'agissait jusque-là d'un concours ouvert. Au vu du peu de candidatures et de leur qualité très inégale, la décision a été prise au sein de la commission consultative et validée par la hiérarchie, de procéder désormais sur invitation directe.

En 2025 c'est le commissaire Varun Kumar qui a été invité.

Le projet qu'il propose sous le titre de *Dormir ensemble* sera présenté au Forum Meyrin à l'automne 2026.

4.4 Atelier Berlin

Ligne budgétaire du service cantonal de la culture, mais gérée par le FCAC, pour l'attribution de l'atelier du canton de Genève durant le premier semestre de l'année 2025, représentant 6 mois de résidence et l'attribution d'une bourse en espèce.

Lauréate : Zoé Tullen.

Née à Genève, Zoé Tullen y est basée, après avoir été diplômée de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris en 2019.

Elle s'exprime à travers l'installation et plusieurs médiums tels que la peinture digitale, la sérigraphie ou l'animation 3D. Elle manipule ces différents outils dans la continuité d'un geste intimement lié à la peinture. Son travail questionne le rapport enchevêtré de la matière et sa nature au contact des technologies numériques, à l'interstice des mondes physiques et digitaux.

5. Expositions

Le Fonds cantonal ne disposant pas d'un espace d'exposition propre, il doit chercher chaque année des opportunités et des partenariats pour présenter les œuvres de la collection.

5.1 Expositions organisées par le FCAC

Artgenève

Dans le cadre de sa participation à Artgenève 2025, le FCAC a choisi de présenter une sélection de pièces qui explorent les nouveaux usages de la photographie et de la vidéo, sous l'influence conjuguée d'Internet, des réseaux sociaux, et de l'IA. Dans le contexte d'une société contemporaine marquée par la prolifération des images, les artistes se saisissent des nouvelles technologies comme nouveaux moyens de création, tout en développant une réflexion critique, aussi bien quant à la nature des images, que sur le bouleversement sociétal généré par le numérique et les réseaux entrelacés et perpétuellement reconfigurés de l'univers dématérialisé du web.

La liste des artistes était la suivante : James Bantone, Giulia Essyad, Maria Guta / Lauren Huret, Ceel Mogami de Haas, Lauren Huret, Emmanuelle Lainé, Nicolas Garait-Leavenworth, Shuang Li, Maya Rochat, Jules Spinatsch.



Vue du stand à Artgenève 2025.
Crédit photo : Serge Frühauf



De haut en bas, de gauche à droite :

Maria Guta et Lauren Huret, *Heads for Business and Bodies for Sin*, 2022 - 2023, Série *Les Portraits*, impression sur Stadur, écrans, vidéos

Lauren Huret, *Breaking the Internet*, 2015 - 2016, vidéo HD, couleur, son, 22' 21", loop

Ceel Mogami de Haas, Série *Bibliography*, 2016, vidéo HD, couleur, muet, 60" chaque vidéo

Emmanuelle Lainé, *We're that Little Extra Spice that Makes Existence Extra Nice*, 2023 - 2024, Série *Existence Extra Nice*, technique mixte

James Bantone, *Waking Up in the Morning, Thinking About So Many Things*, 2021, vidéo HD, couleur, son, 3'16, loop

Shuang Li, *Déjà Vu*, 2022, vidéo numérique, couleur, muet, 13'41", loop

Nicolas Garait-Leavenworth, *Most Wanted*, 2018, technique mixte



Crédit photo : Serge Frühauf

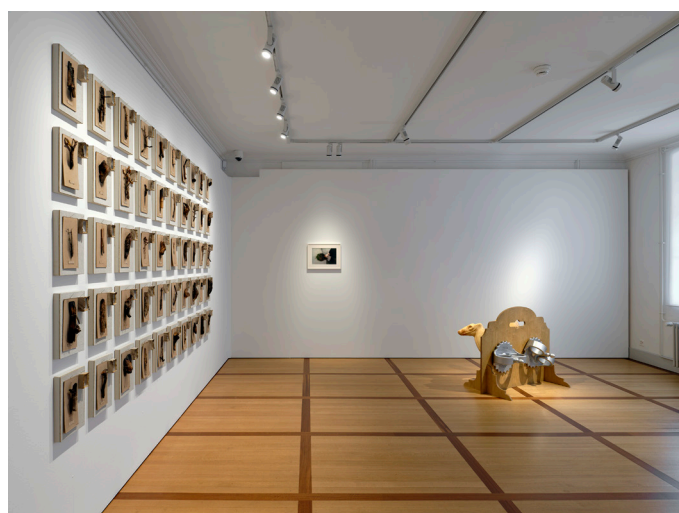
5.2 Exposition résultant de la bourse commissariat 2024

En 2024, la Bourse pour un commissariat d'exposition a été attribuée à Jean-Rodolphe Petter, curateur, historien de l'art et auteur suisse. Il vit et travaille entre la Suisse romande – codirecteur du Centre d'Art La Meute (CALM) à Lausanne –, Paris et Londres. Ses recherches portent notamment sur la formulation esthétique et conceptuelle d'idées en faveur de l'égalité et de l'inclusion, avec un accent sur le rôle que la culture hip-hop a joué sur la scène de l'art contemporain au début des années 1980.

L'exposition *Climate Fiction*, qu'il a conçue, s'est tenue au Musée de Carouge du 12 juin au 31 août 2025.

Climate Fiction explorait, par le biais de travaux d'artistes des XX^e et XXI^e siècles, la multiplicité des oppressions et inégalités ayant favorisé l'émergence des problèmes écologiques. Ces problèmes sont liés aux modèles de production, à l'extraction des ressources, aux rapports de pouvoir entre pays ou au sein des sociétés, ainsi qu'aux discriminations de genre ou de classe.

Jean-Rodolphe Petter a choisi près de 20 œuvres de la collection du Canton et un ensemble de documents externes dont certains provenaient de la collection du Musée et des archives de Carouge. Les pièces exposées, peintures, dessins, sculptures, installations ou vidéos, composaient un récit croisant les sciences sociales et politiques. Cette approche invitait à comprendre que le réchauffement climatique touche toutes les communautés, mais pas de la même manière, soulignant ainsi les inégalités de classe, de genre, de culture et de situation géographique. De fait, les œuvres présentées exploraient des histoires vécues, des perceptions culturelles et des dynamiques de pouvoir qui influencent et façonnent notre compréhension de la crise climatique.



Vue de l'exposition *Climate Fiction*.
Crédit photo : Serge Frühauf

5.3 Prêts aux institutions

Au cours de l'année 2025, 48 œuvres de 25 artistes ont été montrées dans les institutions suivantes :

- Kunsverein Aarau – 1 installation – Guerreiro di Divino di Amore
- Ecolint – 5 œuvres – Barthélémy Toguo Tamokoue
- Maison Tavel / Art for the World – 13 œuvres – Elisabeth Llach, Keiko Machida
- Kunstmuseum Appenzell – 1 œuvre – Mai-Thu Perret
- Bourse commissariat – Musée de Carouge – 19 œuvres – varia
- Mamco – 2 œuvres – Bastien Gachet, Mathias C Pfund
- ECOLINT – 1 œuvre – Fischli/ Weiss
- Fondation Villa Datris, L'Isle-sur-la-Sorgue – 1 œuvre – Sylvie Fleury
- Biennale son, Sion – 1 œuvre – Anne Le Troter
- Musée de Pully – 4 œuvres – Nina Childress, Caroline Bachmann, Miriam Cahn

18 œuvres de 7 artistes accrochées en 2024 étaient encore visibles en 2025 :

- Institut Florimont – 1 œuvre – Klara Kuchta
- Centre culturel La Moneda, Santiago de Chili – 3 œuvres – José Venturelli
- Bally Foundation – 1 installation – Lou Masduraud
- Société Générale – 13 œuvres – Andrée Pitteloud, Alain Huck, Peter Roesch, Philippe Deléglise



Mai-Thu Perret, *The Withered Tree Flowers in a Spring Beyond Time II*, 2021, céramique émaillée, coll. FCAC.
Oeuvre exposée au Kunstmuseum Appenzell, dans l'exposition «Sound of the Earth. Ceramics in Contemporary Art» en 2025.
Crédit photo : Mareike Tocha



Nina Childress, *Runaways*, 2022, technique mixte sur toile, coll. FCAC.
Vue de la salle de l'exposition «Come-back! L'art figuratif en Suisse: une scène au féminin», Musée d'art de Pully, 2025.
Crédit photo : Mathieu Bernard-Reymond

6. Publications

Publication Atelier Berlin

En sus de la résidence, il est offert aux lauréat-e-s la publication d'un livre d'artiste.

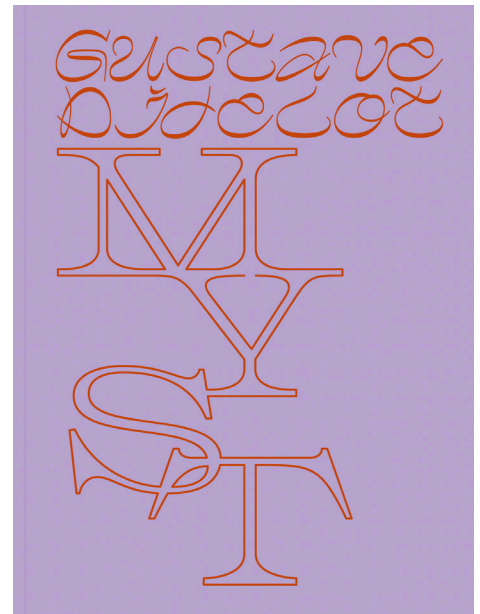
En 2025, un volume a été publié :

- Gustave Didelot, *MYST* (l'artiste a séjourné à Berlin de janvier à juin 2022).

Graphisme : TM David Mamie, Nicola Todeschini



Première de couverture et deux double pages de la publication MYST



7. Conservation et fonctionnement

L'artiste/architecte Daniel Grataloup a fait la proposition d'un don de l'ensemble de ses œuvres d'art plastique au FCAC. Cette volonté de don fait suite à l'exposition d'une de ses maquettes appartenant à la collection du FCAC dans le cadre de la Bourse de commissariat qui s'est déroulée au Musée de Carouge. La conservation du FCAC s'est chargée de la sélection des œuvres pouvant faire l'objet du don ainsi que de l'établissement d'un 1^{er} inventaire de 115 pièces et de leur documentation photographique. Un solde d'environ 25 sculptures doit encore faire l'objet d'un inventaire, pour que la procédure de don puisse aboutir.

Pour répondre à la dernière recommandation n°6 du rapport d'audit n° 153 de la Cour des Comptes (novembre 2019), qui demandait l'aboutissement dans les meilleurs délais de la mise en ligne de la collection, la conservation du FCAC s'est engagée, dans le réinventaire de 931 œuvres (1552 éléments) en vue de compléter et/ou corriger leur inventaire.

Un mandataire historien de l'art a été engagé et formé afin d'accomplir cette mission sous la supervision de la responsable de la conservation. La régie du FCAC a également été mobilisée, pour assister le mandataire à la manipulation des œuvres, ainsi qu'à leur reconditionnement.

Des recherches auprès de quatre assurances ont permis la sélection de l'assurance UNIQA, afin d'établir une police d'assurance annuelle, couvrant la valeur des œuvres mobiles stockées aux Ports-Francis, ainsi que celles placées dans les bureaux de l'administration, et leur transport.

L'inventaire de l'ensemble des œuvres de l'art public a donné lieu à un document de 12 pages qui a pour objectif d'établir les améliorations pour l'inventaire de ce corpus d'œuvres et leur publication en ligne.

La conservation a procédé à l'acquisition d'un nouveau logiciel de « constat d'état », ainsi que du matériel informatique ad hoc, permettant à la fois mobilité sur le terrain et prise de données associant prise de vue et dessin.

Enfin, la conservation a poursuivi la réorganisation des stocks des Ports-Francis, avec notamment le lancement de la conception d'une nouvelle structure métallique pour pouvoir entreposer les tapisseries et diverses œuvres sur rouleau.

7.1 Encadrements - restauration

Nombre d'encadrements – 46 œuvres ont été encadrées ou réencadrées, nécessitant ensuite leur réinventaire, puis leur traitement physique et documentaire.

Nombre de restaurations – 20 œuvres ont été restaurées, nécessitant ensuite leur réinventaire, puis leur traitement physique et documentaire.

Nombre de caisses – 10 caisses commandées pour le conditionnement des œuvres

7.2 Inventaire et photographies

Nombre d'œuvres mobiles inventoriées – 49 œuvres mobiles inventoriées, nécessitant leur traitement physique, documentaire et numérique, ainsi que leur conditionnement.

Nombre de photographies – prise de vue et inventaire photographique de 95 œuvres mobiles

7.3 Inventaire et collection en ligne

Base de données ArtPlus

Suite à la transition organisationnelle et à la dissolution de l'office cantonal de la culture et du sport, il a été nécessaire d'actualiser tous les rapports d'export dans ArtPlus en supprimant la mention OCCS. Le FCAC a saisi cette opportunité de révision afin de procéder au nettoyage général de la base de données, restée en l'état depuis sa mise en fonction en 2016.

Implémentation d'une nouvelle version de la collection en ligne eMuseumPlus

Depuis 2016, la collection du FCAC (œuvres mobiles et œuvres dans l'espace public) est inventoriée dans son intégralité dans la base de données ArtPlus, solution logicielle modulaire et sécurisée conçue par Zetcom, leader technologique dans le domaine des logiciels de gestion de collection. Le module eMuseumPlus permet ensuite d'extraire les données d'ArtPlus et de publier ainsi la collection en ligne pour une diffusion au public via le site web du FCAC. Les deux logiciels ainsi que les données sont

hébergés sur le serveur de Zetcom. La collaboratrice scientifique du FCAC chargée de l'inventaire des œuvres assure l'insertion des données et leur publication, la maintenance et le suivi des deux bases en lien avec la plateforme de support de Zetcom pour les utilisateurs qui permet de reporter les dysfonctionnements et bugs éventuels.

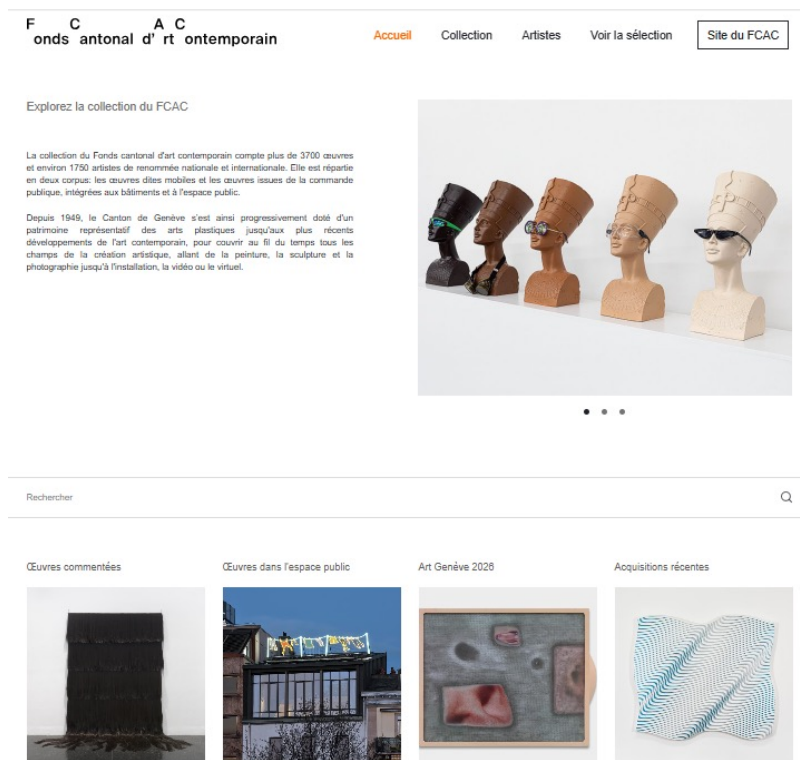
En 2024, Zetcom nous informe de la nécessité de mettre à jour notre version d'eMuseumPlus, dont la technologie avec intégration I-Frame sur le site internet du FCAC ne correspond plus aux standards de sécurité, car elle pose des problèmes de porosité entre les environnements. La solution la mieux adaptée à notre configuration est d'avoir la collection en ligne gérée par Zetcom séparément de notre site internet. Cette mise à jour indispensable implique dès lors la création d'un second site indépendant pour la collection en ligne qui par ailleurs permettra une utilisation plus autonome et plus souple d'eMuseumPlus, qui est directement piloté par un onglet dédié sur Artplus. Le budget de ce projet est pris sur le crédit de renouvellement à la charge du FCAC.

Ce projet implique ainsi la création de A à Z d'un nouveau site dédié pour la collection en ligne

avec un planning détaillé en plusieurs étapes (compréhension des besoins, design, maquette, spécifications informatiques, phases de test, adaptations, validation, lancement et shutdown de l'ancienne version).

Initialement prévu sur quelques mois, ce projet d'envergure a connu des complications en termes de spécifications informatiques puisque l'ensemble des extractions de données a dû être reprogrammé (et non simplement téléversé depuis l'ancienne version d'eMuseumPlus). Il a finalement abouti fin septembre 2025 avec l'inauguration de la nouvelle collection en ligne (<https://collection.fcac.ch>), annoncée publiquement via la Newsletter du FCAC en décembre 2025.

Outre un design plus attractif et une recherche avancée plus performante, la nouvelle collection en ligne du FCAC permet notamment de publier des Highlights, c'est-à-dire des sélections d'œuvres spécifiques sur lesquelles le FCAC souhaite attirer l'attention du public.



Capture d'écran de la nouvelle collection en ligne

7.4 Prêts dans l'administration

Suite à l'entrée en vigueur des modifications de la LFCAC C 3 09 le 1er janvier 2024, le FCAC a dû établir une nouvelle procédure de prêts sous conditions pour les entités hors administration cantonale qui souhaitent bénéficier du prêt d'œuvres de la collection. Cette mise à jour de procédure a impliqué d'adapter en conséquence les formulaires de demandes ainsi que les conventions de prêt et de verser ces nouveaux documents officiels sur le site du FCAC et dans la base de données ArtPlus.

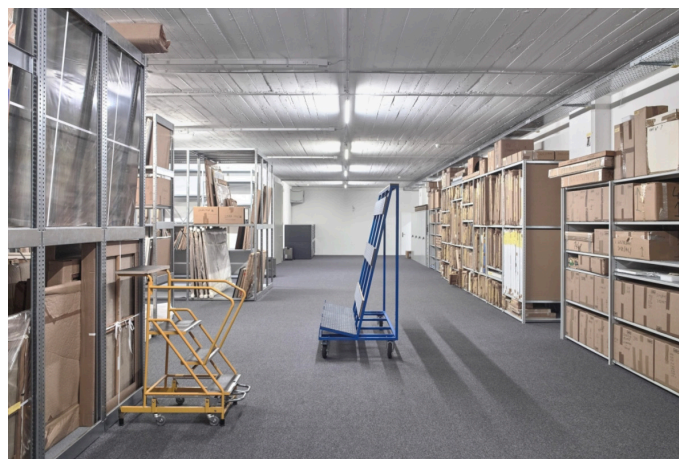
En 2025, la gestion des prêts en administration accuse toujours un retard accumulé suite au récolement de 2023. Outre le traitement de 27 retours d'œuvres et le renouvellement nécessaire d'une dizaine de conventions d'œuvres échues (pour un total de 45 œuvres), il a également fallu actualiser ou clôturer les prêts datant d'avant 2016. Fin 2025, l'ensemble des prêts en cours sont dès lors conformes et à jour.

Compte tenu de ces circonstances, en 2025, 5 emprunteurs différents ont bénéficié de prêts d'œuvres du FCAC pour un total de 28 œuvres :

- DCS Présidence
- DCS Secrétariat général
- DCS Service cantonal des seniors et de la proche aide
- DSM Secrétariat général
- Groupe de confiance

en cas de sinistre. Ce matériel a pour vocation de protéger les œuvres (ex. couvertures ignifugées, coussins absorbants), comme les personnels (ex. gants, casques, masques et combinaison), mais aussi d'assurer le traitement post-sinistre, à travers le nettoyage des espaces, l'identification et le tri des œuvres.

En 2025, une analyse des risques liés aux espaces des réserves (notamment risques incendies) a été réalisée en lien avec les Ports Francs et l'OCBA. Dans ce cadre, ont été identifiés les chemins possibles des œuvres et des personnes en cas d'évacuation.



Crédit photo : Serge Frühauf

7.5 Protection des Biens Culturels

Suite à la recommandation n° 12 de l'audit de la Cour des comptes, le FCAC a débuté une large réflexion sur la Protection des Biens Culturels (PBC), en conformité avec la Loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, de catastrophe ou de situation d'urgence (LPBC). Si toutes les collections du Fonds sont déjà classées d'importance nationale (objets A) dans l'inventaire des biens culturels, une liste d'une centaine d'œuvres prioritaires en cas de sinistre a été réalisée à la fin 2021.

De plus, chaque lieu de stockage de la collection du FCAC aux Ports-francs a été équipé d'un chariot, contenant du matériel de première intervention

8. Communication

8.1 Site Internet dédié au FCAC

L'ouverture en 2019 d'un site dédié au FCAC a constitué une étape décisive pour sa communication générale.

Il permet de présenter :

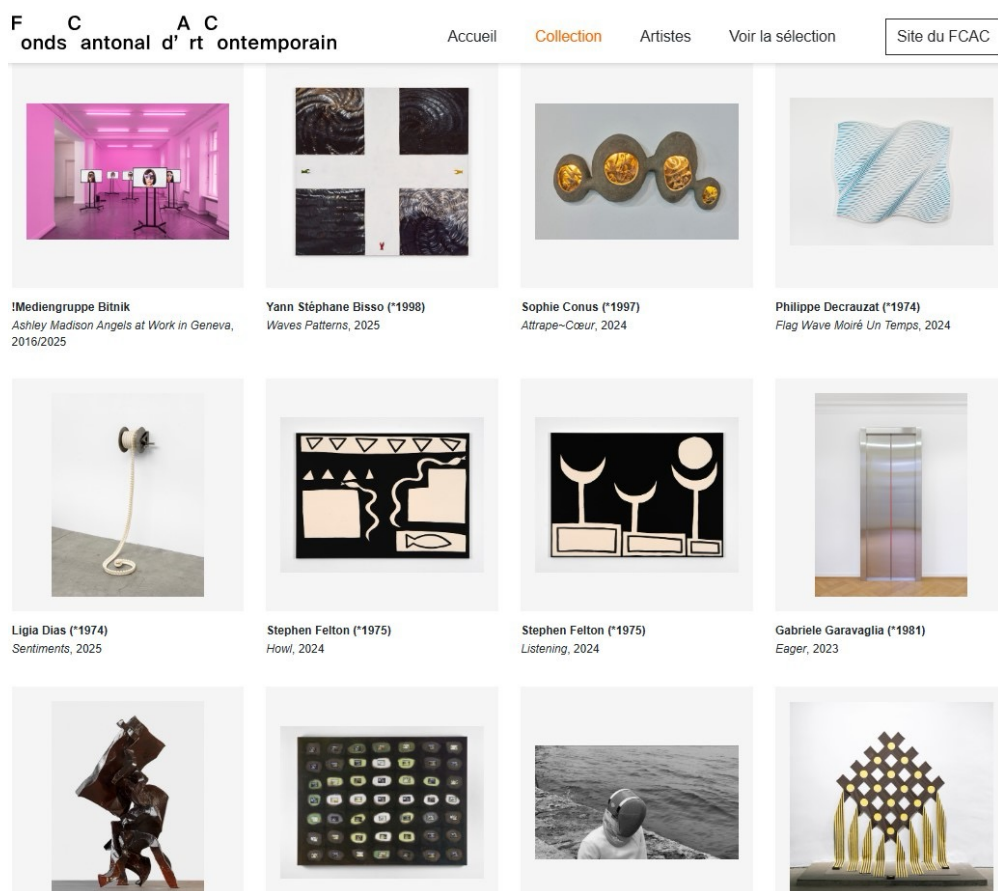
- Le FCAC dans son histoire et ses missions ;
- Les soutiens qu'il propose, avec des liens hypertextes qui renvoient directement aux documents à remplir par les porteur·euse·s de projet ;
- La collection, avec un accès à l'inventaire en ligne, injecté par tranches progressives, comportant des textes qui commentent certaines des œuvres ;
- L'art public, avec la présentation de quelques projets importants ;
- Les expositions et publications ;
- Les actualités.

Il est régulièrement mis à jour.

La mise en ligne progressive de la collection offre non seulement au public le plaisir de parcourir les œuvres d'art qui la constituent, mais aussi un outil indispensable aux professionnel·le·s. Les œuvres gagnent ainsi en visibilité, tant virtuelle que physique, puisque l'accès facilité à l'inventaire entraîne davantage de demandes de prêts.

Au 31 décembre 2025, le nombre de fiches en ligne se monte à 4'172 fiches (3'973 pour la collection mobile et 199 pour la commande publique) pour 1306 artistes. Le nombre d'œuvres commentées est de 610, suite à la rédaction de 26 commentaires d'œuvres en 2025.

Il est régulièrement mis à jour.



Publication des œuvres dans la nouvelle collection en ligne

8.2 Lettre d'information

Dans le but d'améliorer sa communication, le Fonds cantonal d'art contemporain a lancé sa newsletter en 2021. La périodicité de la lettre d'information est variable selon les actualités à annoncer ou les informations à communiquer.

En 2025, 4 newsletters ont été envoyées, comportant 5 à 6 rubriques, mais aussi des actualités plus pertinentes dans 3 lettres d'information du Service cantonal de la culture.

8.3 Réseaux sociaux

En plus du site dédié, l'utilisation des réseaux sociaux permet de communiquer les actualités du FCAC :

Sur Instagram [ge_culture](#), conjointement avec le Service cantonal de la culture.

8.4 Présence sur le Kunstbulletin

Afin de toucher un public large, au-delà de la Suisse romande, l'intégralité de la collection d'art public du FCAC a été mise en ligne sur le site du Kunstbulletin. Le tout est consultable via ce lien : <https://www.kunstbulletin.ch/fr/institution/fonds-cantonal-dart-contemporain>

K—B

Magazine Agenda Art public **Institutions** Personnes Abonnements :

Fonds cantonal d'art contemporain

KUNSTWERKE

	Artist	Title	Year	Location
	Emilie Ding	Sur la lumière colorée des étoiles doubles et de quelques autres astres du ciel	2018 - 2018	Gare de Lancy-Bachet, passage inférieur Place Du Bachet-De-Pesay 1212 Grand-Lancy Suisse
	Crosslucid	Tidal Transmissions : Navigation	2026 - 2026	Gare de Lancy-Bachet Place Du Bachet-De-Pesay 1212 Grand-Lancy Suisse
	Caroline Poggi/Jonathan Vinel	Si j'avais un bar, je l'appellerais The Blessing	2026	Gare de Champel Plateau De Champel 1206 Genève Suisse
	Malena Szlam	EARTHWORK	2026	Gare de Lancy Pont-Rouge Place De Pont-Rouge 1212 Grand-Lancy Suisse , Gare de Lancy-

Publication des œuvres de la collection d'art public sur le Kunstbulletin